

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 24912 Numéro SIREN : 803 554 187 Nom ou dénomination : 366 SAS

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2020 sous le numéro de dépôt 50306

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 23-07-2020

N° DE DEPOT : 050306

N° GESTION : 2014B24912

N° SIREN : 803554187

DENOMINATION : 366 SAS

ADRESSE : 101 boulevard Murat 75016 Paris

MILLESIME : 2019

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 101 Boulevard Murat - CS51724 75771 Paris Cedex 16

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

							Exercice N clos le, 31/12/2019			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC				
		Frais de développement *		CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	127 933	AG	82 179	45 754		
		Fonds commercial (1)		AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO				
		Constructions		AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles		AT	566 721	AU	413 945	152 776		
		Immobilisations en cours		AV		AW				
		Avances et acomptes		AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
		Autres participations		CU		CV				
		Créances rattachées à des participations		BB		BC				
		Autres titres immobilisés		BD		BE				
		Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières *		BH	98 523	BI		98 523		
TOTAL (II)			BJ	793 177	BK	496 124	297 053			
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
	En cours de production de biens		BN		BO					
	En cours de production de services		BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
	Marchandises		BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	3 396	BW		3 396		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	47 317 968	BY	194 789	47 123 179		
		Autres créances (3)		BZ	7 714 165	CA		7 714 165		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE				
Comptes de Régularisation	DIVERS	Disponibilités		CF	743 370	CG		743 370		
		Charges constatées d'avance (3)*		CH	154 035	CI		154 035		
	TOTAL (III)		CJ	55 932 933	CK	194 789	55 738 144			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	56 726 110	1A	690 913	56 035 197		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Néant ☐

					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *			(Dont versé : 250 000)	DA	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Écarts de réévaluation (2) *			(dont écart d'équivalence : EK)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	16 246
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)*			(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF	
	Autres réserves			(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	364 458
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	630 703
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	50 001
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	50 001
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	45 585 655
	Dettes fiscales et sociales				DY	9 640 980
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	57 692
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	70 166
TOTAL (IV)					EC	55 354 493
Écarts de conversion passif *			(V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	56 035 197
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	55 354 493
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : 366SAS

Néant ☐

				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *		FD		FE		FF	
		services *		FG	78 615 406	FH		FI	78 615 406
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	78 615 406	FK		FL	78 615 406
	Production stockée *							FM	
	Production immobilisée *							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	151 545
	Autres produits (1) (11)							FQ	3 187 439
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	81 954 390
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	
	Variation de stock (marchandises) *							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	71 148 463
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	289 737
	Salaires et traitements *							FY	4 213 143
	Charges sociales (10)							FZ	2 076 452
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	91 593
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	180 892				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD						
	Autres charges (12)							GE	3 216 309
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	81 216 589
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	737 801
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	4 733
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	4 733
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(4 733)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	733 068	

DGFIP N° 2053 2020

Néant	
-------	--

Exercice N

RENVOIS

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au Bilan et Compte de Résultat de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative :

NOTE 1 : Activité de la société, faits significatifs de l'exercice.

NOTE 2 : Règles et Méthodes Comptables.

NOTE 3 : Informations sur le Bilan et le Compte de Résultat.

NOTE 4 : Autres éléments.

NOTE 1

ACTIVITE DE LA SOCIETE

366 SAS a une activité de régie publicitaire Nationale pour les médias PQR sous toutes ses formes.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Hormis la sortie du contrat d'affacturage au printemps 2019, aucun fait ou élément significatif n'est à signaler sur l'exercice.

NOTE 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis conformément aux dispositions législatives des réglementations actuellement en vigueur en France et notamment dans notre secteur professionnel.

Ces principes sont les suivants :

2.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée selon le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels : 1 an linéaire

Agencements, aménagements, installations : 10 ans linéaire ou 5 ans dégressif

Matériel de bureau : 5, 6 ^{2/3} ou 10 ans linéaire

Mobiliers de bureau : 10 ans linéaire

Matériels informatiques : 3 ans dégressif

Les immobilisations achetées d'occasion sont amorties sur la durée de vie restante selon la méthode linéaire.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, l'approche par composants qui consiste à subdiviser les immobilisations corporelles en parties distinctes et à comptabiliser chaque élément séparément a été respectée.

2.2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles concernent le dépôt de garantie pour les locaux occupés par la société.

2.3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes clients sont constitués de créances annonceurs.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des créances est calculée selon leur antériorité, leur risque de non-recouvrement et les normes fiscales et comptables en vigueur.

2.4 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont constitués des factures non soldées d'achats d'espaces en provenance des supports (dont nous avons la régie) ou de frais généraux.

2.5 : CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires net est constitué des ventes facturées aux clients, déduction faite de nos remises de référence et des dégressifs accordés.

2.6 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Cette rubrique concerne essentiellement les achats d'espaces publicitaires auprès des supports.

2.7 : INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement actuariel de la société est indiqué au point 3.14 Engagements hors bilan.

2.8 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt comptabilisé en dettes correspond au seul impôt exigible.

2.9 : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La présentation des comptes est demeurée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

2.10 : EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'évènement significatif post-clôture.

2.11 : C.I.C.E.

Le solde du produit du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) comptabilisé au titre des exercices précédents vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2019.

NOTE 3

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1: IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'exercice sont constituées de matériels et logiciels informatiques.

Les immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie des locaux loués par la Société et au fond de garantie lié au contrat d'affacturage.

<u>Valeurs Brutes</u>	Au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/2019
Incorporelles	125 246	2 687		127 933
Corporelles	553 999	12 722	-	566 721
Financières	354 421	2 102	258 000	98 523

<u>Amortissements</u>	Au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2019
Incorporelles	76 709	5 471		82 179
Corporelles	327 822	86 123	-	413 945
Financières	-	-		-

Les amortissements sont présentés au sein des dotations d'exploitations au compte de résultat.

3.2 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social, entièrement libéré, s'élève à 250 000 € divisé en 25 000 actions d'un nominal de 10 €.

	Au 31/12/2018	Affectation Résultat 2018	Versement dividendes 2018	Résultat 2019	Au 31/12/2019
Capital Social	250 000				250 000
Réserve Légale	-	16 246			16 246
Report à Nouveau	- 521 210	521 210			-
Résultat	537 455	- 537 455		364 458	364 458
Total Capitaux Propres	266 246	-	-	364 458	630 703

3.3 : PROVISION POUR RISQUES & CHARGES

Il n'a pas été constitué de provision pour risques & charges sur l'exercice 2019. Par ailleurs, les provisions constituées au cours des exercices antérieurs n'ont pas non plus été reprises compte tenu de l'absence de fait nouveau quant à l'extinction du risque.

	Au 31/12/2018	Dotation	Reprise	Au 31/12/2019
Provisions pour risques	50 001	-	-	50 001
Provisions pour charges	-			-

3.4 : CREANCES ET DETTES

- *CREANCES*

	2018	2019
- Créances Clients	39 433 872	47 121 013
- Créances clients douteuses	197 917	196 955
- TVA	6 010 974	7 634 314
- Etat - Impôt Sociétés et autres	197 514	-
- Fournisseurs - Avoirs à recevoir	288 298	46 784
- Fournisseurs acomptes versés	10 000	3 396
- Personnel & Organismes Sociaux	92 835	32 750
- Dépôt de Garantie & Comptes d'ajustement Factor	2 047 985	98 523

Les créances clients douteuses concernent les clients en procédure collective ou en litige et sont dépréciées au cas par cas.

- *DETTES*

	2018	2019
- Dettes Fournisseurs	35 030 004	45 585 655
- Clients Créditeurs et AAE	184 508	56 652
- TVA	6 412 478	7 960 703
- Dettes Sociales	1 540 563	1 464 496
- Dettes Fiscales	147 113	215 781
- Comptes Courants Factor	5 303 085	-
- Dettes Diverses	3 039	-

Les créances et dettes sont liquides.

La totalité des créances et dettes est à échéance inférieure à un an.

3.5 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

- *PRODUITS A RECEVOIR*

	2018	2019
- Clients Factures à établir	356 807	167 703
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	288 298	46 784
- Etat Produits à recevoir	63 883	-
- Produits à recevoir	-	-

- *CHARGES A PAYER*

	2018	2019
- Fournisseurs factures à recevoir	9 202 014	14 875 326
- Provisions congés payés et primes	302 254	552 271
- Clients avoirs à établir	173 467	45 612
- Autres dettes fiscales & sociales à payer	500 043	802 561

3.6 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2018	2019
- Produits constatés d'avance	70 166	70 166
- Charges constatées d'avance	32 551	154 035

Ces charges concernent des frais généraux se rapportant à l'exercice 2020.

3.7 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires total de la société s'est élevé en 2019 à la somme de 78 615 406 € réparti par produit entre :

- Print National :73,94 %
- Print Régional :15,95 %
- Digital :10,11 %

3.8 : AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

Pour l'essentiel, les autres charges et produits portent sur des refacturations réciproques issues des opérations d'échanges.

3.9 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes constitutifs sont les suivants :

	2018	2019
- Achats d'espaces	60 208 940	68 320 384
- Loyers et charges de location d'immeuble de bureaux	410 164	420 246
- Autres charges	2 225 384	3 216 309

3.10 : FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel est de 6 289 595 €.

3.11 : RESULTAT FINANCIER

La formation du résultat financier est la conséquence du cycle d'exploitation.

Charges financières

Agios bancaires et autres 4 733 €

Produits financiers

revenus des créances 0 €

3.12 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il n'y a pas d'élément significatif (– 731 €).

3.13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Le montant de l'I.S. au titre de 2019 s'établit à 227 815 €.

3.14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La valeur actuarielle des Indemnités de Fin de Carrière au 31/12/2019 n'a pas été réactualisée en fin d'exercice au regard de certains départs actés sur l'exercice, il était au 31/12/2017 de 1 725 819 €. Elle est calculée sur la base d'un taux d'actualisation de 1,5% (norme IAS19).

3.15 : Evènement post clôture : COVID-19

L'épidémie Covid19 et ses conséquences sont des événements sans lien direct avec des conditions existant à la clôture.

Ils sont donc considérés comme des événements postérieurs à la clôture de l'exercice n'étant pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019.

La Régie a mis en place un plan d'adaptation en activité réduite pour 81% de ses effectifs. Dans ce cadre, elle a également déposé une demande de remboursement à hauteur de 4,5 x SMIC horaire résultant de la réduction de l'horaire habituel de travail en deçà de la durée légale du travail.

NOTE 4

AUTRES ELEMENTS

4.1: CONSOLIDATION DES COMPTES

Les comptes de 366 SAS ne sont pas consolidés.

4.2: EFFECTIF

L'effectif moyen de la société pour l'année 2019 est de 58,75 personnes.
La moyenne des effectifs à la fin de chaque trimestre s'établit comme suit :

	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019
Effectif moyen	58	57	60	61

La répartition de l'effectif au 31-12-2019 est la suivante (66 personnes dont 5 contrats de Professionnalisation) :

	Cadres	Ag. Maitrise	Employés
Effectif au 31/12	51	15	-

4.3 : DIVIDENDES

Néant.

4.4 : AUTRES REMARQUES

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant relatif aux honoraires du commissaire aux comptes enregistrés au compte du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 35 745 € HT.

L'information relative aux rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration n'est pas communiquée au motif qu'elle conduirait indirectement à fournir une rémunération individuelle.

366
Société par Actions Simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : 101 boulevard Murat
75016 PARIS
RCS Paris 803 554 187

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2020**

L'an deux-mille vingt et le 30 juin,
A quatorze heures trente,

Les associés de la société 366 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société, situé au 101 boulevard Murat à 75016 PARIS, sur convocation faite par le Président de la Société, par mail adressé à tous les actionnaires, conformément aux statuts.

(...)

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Comité Directeur et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice écoulé, approuve lesdits rapports, ainsi que les comptes clos au 31 décembre 2019 se soldant par un bénéfice comptable de 364 458 €.

L'assemblée Générale approuve le montant global s'élevant à 17 630 € des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR : 24 344
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire au Compte sur les conventions visées à l'article L227-10 et suivant du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

POUR : 24 344
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Président, au Comité Directeur et au Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

POUR : 24 344
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Comité Directeur décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit 364 458 €, aux postes suivants :

- Réserve légale	8 754 €
- Autres Réserve.....	355 703 €
	364 458 €

Pour se conformer aux dispositions aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a pas été distribué au cours des quatre premiers exercices.

POUR : 24 344
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

.

(...)

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des différents documents soumis à son approbation et du procès-verbal de ses délibérations pour accomplir les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

POUR : 24 344
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quatorze heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Thierry HUGOT



KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

366 S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019
366 S.A.S.
101 Boulevard Murat - 75016 Paris
Ce rapport contient 20 pages
Référence : OFON/EKER



KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

366 S.A.S.

Siège social : 101 Boulevard Murat - 75016 Paris
Capital social : €.250 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société 366 S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 366 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 13 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur arrêté le 13 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Comité Directeur appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 juin 2020

KPMG Audit FS I

 Signature numérique
de Olivier Fontaine
Date : 2020.06.09
10:22:32 +02'00'

Olivier Fontaine
Associé

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

366SAS

		2019			2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	127 933	82 179	45 754	48 538
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	566 721	413 945	152 776	226 177
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières *	98 523		98 523	354 421
TOTAL (II)		793 177	496 124	297 053	629 136
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 396		3 396	10 000
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	47 317 968	194 789	47 123 179	39 466 347
	Autres créances (3)	7 714 165		7 714 165	8 283 185
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	743 370		743 370	587 022
	Charges constatées d'avance (3)*	154 035		154 035	32 551
	TOTAL (III)	55 932 933	194 789	55 738 144	48 379 105
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	56 726 110	690 913	56 035 197	49 008 241

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

366SAS

		2019	2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	16 246	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		(521 210)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	364 458	537 455
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	630 703	266 246
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	50 001	50 001
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)	50 001	50 001
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 585 655	35 030 004
	Dettes fiscales et sociales	9 640 980	8 100 154
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	57 692	5 491 671
Compte régul.	Produits constatés d'avance	70 166	70 166
	TOTAL (IV)	55 354 493	48 691 994
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	56 035 197	49 008 241
RENNVOIS	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Écart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	55 354 493	48 626 809
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

366SAS

		2019	2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		service	78 615 406	69 280 426	
	Chiffres d'affaires nets		78 615 406	69 280 426	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		151 545	166 592	
	Autres produits		3 187 439	2 488 402	
Total des produits d'exploitation		81 954 390	71 935 420		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes		71 148 463	62 444 539	
	Impôts, taxes et versements assimilés		289 737	315 994	
	Salaires et traitements		4 213 143	4 073 732	
	Charges sociales		2 076 452	2 085 727	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	91 593	90 624
			- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	180 892		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				
	Autres charges		3 216 309	2 225 384	
	Total des charges d'exploitation (II)		81 216 589	71 235 999	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		737 801	699 420		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés			128	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			128	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées		4 733	2 315	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)		4 733	2 315	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		(4 733)	(2 187)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		733 068	697 233		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFîP N° 2053 2020

366SAS

		2019	2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	731	17 340
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		107 698
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	731	125 037
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(731)	(125 037)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		140 065	14 160
Impôts sur les bénéfices (X)		227 815	20 580
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		81 954 390	71 935 548
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		81 589 932	71 398 092
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		364 458	537 455
RENVIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Dont { produits de locations immobilières		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	Dont { - Crédit-bail mobilier		
	{ - Crédit-bail immobilier		
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	Dont produits concernant les entreprises liées		
	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		
	Dont transferts de charges		
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au Bilan et Compte de Résultat de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative :

NOTE 1 : Activité de la société, faits significatifs de l'exercice.

NOTE 2 : Règles et Méthodes Comptables.

NOTE 3 : Informations sur le Bilan et le Compte de Résultat.

NOTE 4 : Autres éléments.

NOTE 1

ACTIVITE DE LA SOCIETE

366 SAS a une activité de régie publicitaire Nationale pour les médias PQR sous toutes ses formes.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Hormis la sortie du contrat d'affacturage au printemps 2019, aucun fait ou élément significatif n'est à signaler sur l'exercice.

NOTE 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis conformément aux dispositions législatives des réglementations actuellement en vigueur en France et notamment dans notre secteur professionnel.

Ces principes sont les suivants :

2.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée selon le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels : 1 an linéaire

Agencements, aménagements, installations : 10 ans linéaire ou 5 ans dégressif

Matériel de bureau : 5, 6 ^{2/3} ou 10 ans linéaire

Mobiliers de bureau : 10 ans linéaire

Matériels informatiques : 3 ans dégressif

Les immobilisations achetées d'occasion sont amorties sur la durée de vie restante selon la méthode linéaire.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, l'approche par composants qui consiste à subdiviser les immobilisations corporelles en parties distinctes et à comptabiliser chaque élément séparément a été respectée.

2.2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles concernent le dépôt de garantie pour les locaux occupés par la société.

2.3 : COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes clients sont constitués de créances annonceurs.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des créances est calculée selon leur antériorité, leur risque de non-recouvrement et les normes fiscales et comptables en vigueur.

2.4 : DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont constitués des factures non soldées d'achats d'espaces en provenance des supports (dont nous avons la régie) ou de frais généraux.

2.5 : CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires net est constitué des ventes facturées aux clients, déduction faite de nos remises de référence et des dégressifs accordés.

2.6 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Cette rubrique concerne essentiellement les achats d'espaces publicitaires auprès des supports.

2.7 : INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement actuariel de la société est indiqué au point 3.14 Engagements hors bilan.

2.8 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt comptabilisé en dettes correspond au seul impôt exigible.

2.9 : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La présentation des comptes est demeurée inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

2.10 : EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'y a pas eu d'évènement significatif post-clôture.

2.11 : C.I.C.E.

Le solde du produit du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) comptabilisé au titre des exercices précédents vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2019.

NOTE 3

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1: IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'exercice sont constituées de matériels et logiciels informatiques.

Les immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie des locaux loués par la Société et au fond de garantie lié au contrat d'affacturage.

<u>Valeurs Brutes</u>	Au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/2019
Incorporelles	125 246	2 687		127 933
Corporelles	553 999	12 722	-	566 721
Financières	354 421	2 102	258 000	98 523

<u>Amortissements</u>	Au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2019
Incorporelles	76 709	5 471		82 179
Corporelles	327 822	86 123	-	413 945
Financières	-	-		-

Les amortissements sont présentés au sein des dotations d'exploitations au compte de résultat.

3.2 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social, entièrement libéré, s'élève à 250 000 € divisé en 25 000 actions d'un nominal de 10 €.

	Au 31/12/2018	Affectation Résultat 2018	Versement dividendes 2018	Résultat 2019	Au 31/12/2019
Capital Social	250 000				250 000
Réserve Légale	-	16 246			16 246
Report à Nouveau	- 521 210	521 210			-
Résultat	537 455	- 537 455		364 458	364 458
Total Capitaux Propres	266 246	-	-	364 458	630 703

3.3 : PROVISION POUR RISQUES & CHARGES

Il n'a pas été constitué de provision pour risques & charges sur l'exercice 2019. Par ailleurs, les provisions constituées au cours des exercices antérieurs n'ont pas non plus été reprises compte tenu de l'absence de fait nouveau quant à l'extinction du risque.

	Au 31/12/2018	Dotation	Reprise	Au 31/12/2019
Provisions pour risques	50 001	-	-	50 001
Provisions pour charges	-			-

3.4 : CREANCES ET DETTES

- *CREANCES*

	2018	2019
- Créances Clients	39 433 872	47 121 013
- Créances clients douteuses	197 917	196 955
- TVA	6 010 974	7 634 314
- Etat - Impôt Sociétés et autres	197 514	-
- Fournisseurs - Avoirs à recevoir	288 298	46 784
- Fournisseurs acomptes versés	10 000	3 396
- Personnel & Organismes Sociaux	92 835	32 750
- Dépôt de Garantie & Comptes d'ajustement Factor	2 047 985	98 523

Les créances clients douteuses concernent les clients en procédure collective ou en litige et sont dépréciées au cas par cas.

- *DETTES*

	2018	2019
- Dettes Fournisseurs	35 030 004	45 585 655
- Clients Créditeurs et AAE	184 508	56 652
- TVA	6 412 478	7 960 703
- Dettes Sociales	1 540 563	1 464 496
- Dettes Fiscales	147 113	215 781
- Comptes Courants Factor	5 303 085	-
- Dettes Diverses	3 039	-

Les créances et dettes sont liquides.

La totalité des créances et dettes est à échéance inférieure à un an.

3.5 : PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

- *PRODUITS A RECEVOIR*

	2018	2019
- Clients Factures à établir	356 807	167 703
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	288 298	46 784
- Etat Produits à recevoir	63 883	-
- Produits à recevoir	-	-

- *CHARGES A PAYER*

	2018	2019
- Fournisseurs factures à recevoir	9 202 014	14 875 326
- Provisions congés payés et primes	302 254	552 271
- Clients avoirs à établir	173 467	45 612
- Autres dettes fiscales & sociales à payer	500 043	802 561

3.6 : CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2018	2019
- Produits constatés d'avance	70 166	70 166
- Charges constatées d'avance	32 551	154 035

Ces charges concernent des frais généraux se rapportant à l'exercice 2020.

3.7 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires total de la société s'est élevé en 2019 à la somme de 78 615 406 € réparti par produit entre :

- Print National :73,94 %
- Print Régional :15,95 %
- Digital :10,11 %

3.8 : AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

Pour l'essentiel, les autres charges et produits portent sur des refacturations réciproques issues des opérations d'échanges.

3.9 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes constitutifs sont les suivants :

	2018	2019
- Achats d'espaces	60 208 940	68 320 384
- Loyers et charges de location d'immeuble de bureaux	410 164	420 246
- Autres charges	2 225 384	3 216 309

3.10 : FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel est de 6 289 595 €.

3.11 : RESULTAT FINANCIER

La formation du résultat financier est la conséquence du cycle d'exploitation.

Charges financières

Agios bancaires et autres 4 733 €

Produits financiers

revenus des créances 0 €

3.12 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il n'y a pas d'élément significatif (– 731 €).

3.13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Le montant de l'I.S. au titre de 2019 s'établit à 227 815 €.

3.14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

La valeur actuarielle des Indemnités de Fin de Carrière au 31/12/2019 n'a pas été réactualisée en fin d'exercice au regard de certains départs actés sur l'exercice, il était au 31/12/2017 de 1 725 819 €. Elle est calculée sur la base d'un taux d'actualisation de 1,5% (norme IAS19).

3.15 : Evènement post clôture : COVID-19

L'épidémie Covid19 et ses conséquences sont des événements sans lien direct avec des conditions existant à la clôture.

Ils sont donc considérés comme des événements postérieurs à la clôture de l'exercice n'étant pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019.

La Régie a mis en place un plan d'adaptation en activité réduite pour 81% de ses effectifs. Dans ce cadre, elle a également déposé une demande de remboursement à hauteur de 4,5 x SMIC horaire résultant de la réduction de l'horaire habituel de travail en deçà de la durée légale du travail.

NOTE 4

AUTRES ELEMENTS

4.1: CONSOLIDATION DES COMPTES

Les comptes de 366 SAS ne sont pas consolidés.

4.2: EFFECTIF

L'effectif moyen de la société pour l'année 2019 est de 58,75 personnes.
La moyenne des effectifs à la fin de chaque trimestre s'établit comme suit :

	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019
Effectif moyen	58	57	60	61

La répartition de l'effectif au 31-12-2019 est la suivante (66 personnes dont 5 contrats de Professionnalisation) :

	Cadres	Ag. Maitrise	Employés
Effectif au 31/12	51	15	-

4.3 : DIVIDENDES

Néant.

4.4 : AUTRES REMARQUES

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant relatif aux honoraires du commissaire aux comptes enregistrés au compte du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 35 745 € HT.

L'information relative aux rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration n'est pas communiquée au motif qu'elle conduirait indirectement à fournir une rémunération individuelle.